

**P**rojet  
**E**ducatif  
**D**u  
**T**erritoire Brestois

**Brest**  
**ville éducatrice**  
**ouverte et accueillante**  
**de la petite enfance à la jeunesse**

# Sommaire

LES ORIENTATIONS POLITIQUES A PORTER DANS LE PEL 2015-2020	Page 3
LE PROJET EDUCATIF DU TERRITOIRE BRESTOIS REPOSE SUR DES PRINCIPES ET DES VALEURS	Page 6
QUELQUES ELEMENTS DE CONTEXTE	Page 7
<b>AXE 1</b>	Page 8
CONSTRUIRE ENSEMBLE LA CITOYENNE ET LE CITOYEN DE DEMAIN	
<b>AXE 2</b>	Page 12
TRAVAILLER A UNE VILLE SOLIDAIRE EQUITABLE ET INCLUSIVE POUR REDUIRE LES INEGALITES	
<b>AXE 3</b>	Page 14
RENFORCER ET FAIRE VIVRE UNE COMMUNAUTE EDUCATIVE	
DES CHANTIERS PRIORITAIRES	Page 16

# **Les orientations politiques à porter dans le projet éducatif 2015-2020**

*(Présentées par les élus aux acteurs éducatifs le 5 Mai 2015)*

**Les partenaires institutionnels du PEL se sont accordés sur la nécessité d'avoir un socle d'orientations commun.** Ils ont affirmé l'adéquation entre leurs orientations, leurs valeurs et celles des élus de la Ville de Brest. **L'objectif partagé du Projet Educatif Local est la réduction des inégalités.**

Cette troisième génération du PEL, aujourd'hui devenu Projet Educatif de Territoire (PEdT), nous permet de réfléchir aux enjeux éducatifs d'aujourd'hui et à **nous impliquer, nous élus, de manière transversale, dans chacune de nos politiques.**

**Nous partageons avant tout des valeurs.** Les valeurs qui ont forgé le PEL de Brest. Elles ont été réfléchies, partagées et validées par tous ses acteurs.

Nous tenons ici à réaffirmer notre engagement dans ce PEL avec un nouveau regard et la volonté **de travailler tous ensemble** autour des grands axes qui unissent notre équipe municipale.

Il nous paraît nécessaire de **donner du sens à la devise de la République** inscrite aux frontons de nos écoles et de nos mairies.

**Brest ville éducatrice** se mobilise pour offrir les conditions nécessaires à l'épanouissement des jeunes Brestoises et Brestois, par **la construction de leur citoyenneté dans la coopération.**

**L'égalité entre les filles et les garçons.** Nous avons la certitude que ce combat ne pourra se gagner dans l'avenir que si nous en faisons un enjeu prioritaire et ce dans tous nos domaines de compétences.

**Nous devons associer à cette priorité une éducation à l'autonomie pour chacun et la lutte contre toutes les discriminations.**

Nous tenons à développer tout ce qui permet **l'émancipation** et ce dès le plus jeune âge.

« Education populaire et émancipation de la personne sont deux démarches, deux finalités qui vont de pair, animées par la même volonté politique de permettre au plus grand nombre l'accès à la culture, aux responsabilités collectives, aux fraternités proches et lointaines, à l'exercice de la démocratie comme partage des pouvoirs... Autant de valeurs promues par les mouvements d'Education populaire. (CEMEA- Centres d'Entraînement Aux Méthodes d'Education Actives) »

**La coéducation** est souvent citée comme outil incontournable dans les démarches volontaristes qui sont les nôtres. Ne dit-on pas qu'il faut tout un village pour éduquer un enfant ? Nous tenons à mettre tous les citoyens volontaires au sein de notre PEdT pour **échanger, partager, éduquer et donner à voir**.

C'est ce que nous lancerons prochainement pour l'opération « tous les enfants aiment lire en 6ème ». C'est aussi grâce à cette démarche de coéducation que nous travaillerons sur la passerelle si importante entre l'école primaire et le collège.

Au-delà, nous souhaitons renforcer le travail du collège au lycée dans une logique de **continuité éducative avec les acteurs jeunesse des territoires**.

En développant **le numérique sur le territoire** nous favoriserons une école ouverte et innovante qui donne envie d'apprendre à chacun.

**Eduquer aux médias, développer des projets ouverts sur la cité**, contribuent à l'appropriation des outils numériques par toutes et tous.

La société considère **les parents comme les premiers éducateurs**. Brest a été une des villes les plus engagées dans le chantier qui vient de se clôturer «en associant leurs parents, tous les enfants peuvent réussir».

Nous devons poursuivre cet extraordinaire travail et faire partie des 1001 territoires qui s'engageront prochainement pour poursuivre ce chantier. L'enjeu est bien de **faire participer tous les parents** au fonctionnement de notre territoire mais surtout de leur garantir une place pérenne au sein des instances dans lesquelles ils n'ont jamais pu trouver leur place.

Comme l'a montré le chantier, cela demandera une véritable réflexion des élu.e.s et des

professionnel/le.s dans les **manières de travailler et de communiquer**, et ce au sein de l'école, des associations, des institutions et sur tous nos espaces publics en général.

Coéducation, participation des parents, poursuite du portage par le PEdT du dispositif de **réussite éducative** sont des axes forts de notre volonté de lutter contre le décrochage scolaire. C'est bien là de prévention primaire qu'il s'agit.

C'est à dire avoir une attention le plus tôt possible envers les enfants en potentielles difficultés, **les accompagner, leur permettre de s'épanouir** et de suivre un parcours éducatif tel que nous le définissons avec nos partenaires de l'éducation populaire. Un parcours semé de découvertes, de rencontres, d'échanges, de partages et de respect tant au sein de l'école que dans tous les espaces de la ville.

Les assises de la laïcité qui ont réuni début 2015 élus et professionnel.le.s, concluent à l'absolue nécessité de travailler en commun.

Le PEdT est l'outil idéal, comme il l'est également pour **lier les actions éducatives aux valeurs que nous soutenons**.

## **Le Projet Educatif du Territoire Brestois repose sur des principes et des valeurs**

Ce sont toutes les valeurs indissociables de la dignité de tout être humain : l'égalité des droits et des devoirs, la justice, le respect mutuel, la liberté, l'autonomie, la responsabilité, la démocratie, la paix... Le principe de laïcité inscrit dans la constitution implique, en conséquence, un travail conscient sur les modalités du « vivre ensemble » et la construction d'un destin commun dans le respect de la personne humaine et de ses droits, tout particulièrement le respect des enfants et des jeunes, qu'il importe de protéger contre toute exploitation de sa vulnérabilité et d'accompagner dans la conquête de sa citoyenneté.

Il s'agit de contribuer à avancer « avec les enfants et les jeunes d'aujourd'hui, vers l'homme et le citoyen le plus libre possible dans la société la plus démocratique possible ».

Ne pas accepter que les déterminismes socio-culturels deviennent fatalité et faire confiance à notre jeunesse sur sa capacité d'agir, en reconnaissant ses différentes compétences et en lui laissant la place qu'elle doit occuper, voilà un défi à relever.

Nous devons être exigeants et avoir de l'ambition pour tous, et ne laisser personne au bord du chemin.

*Ensemble, nous devons nous donner pour ambition d'aider tous les enfants et les jeunes à la construction de leur personnalité. Nous devons les aider à l'apprentissage de l'autonomie, les responsabiliser dans leurs pratiques.*

*Ensemble, nous devons développer la notion de respect de soi, des autres et de l'environnement et cela doit orienter nos démarches éducatives.*

*Ensemble, nous devons nous donner comme grande ambition d'aider l'enfant ou le jeune dans l'apprentissage de la conscience de ses droits et de ses devoirs, d'apprendre aux enfants et aux jeunes à vivre ensemble, à communiquer, à coopérer.*

*Pour ce faire :*

*Nous devons d'abord associer les parents à nos actions éducatives, changer nos modes de faire pour leur permettre une participation accrue. En effet, la famille est le premier lieu de l'éducation et les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants.*

*Nous devons porter une attention particulière pour les publics fragilisés : enfants et jeunes rencontrant ou risquant de rencontrer des difficultés spécifiques pouvant les conduire à l'échec scolaire ou à des situations d'exclusion pour des raisons d'ordre familial, social ou culturel, ou encore en raison de handicaps.*

## **Quelques éléments de contexte**

***Des acteurs multiples sur le territoire, au service de 27 400 enfants de 0 à 18 ans et de 24 600 étudiants***

23 équipements de quartiers : Maisons pour Tous, Patronages Laïques, Centres sociaux...

1400 associations

5 crèches municipales et 11 associatives ou mutualistes, 6 haltes garderies

700 Assistantes Maternelles

36 écoles maternelles publiques, 17 maternelles privées confessionnelles et 2 Diwan

34 écoles élémentaires publiques, 16 élémentaires privées confessionnelles et 2 Diwan

9 collèges publics, 7 privés

9 lycées publics, 5 privés

1 Campus des Métiers

6 unités de formation et de recherche

35 établissements d'enseignement supérieur

8 grandes écoles d'ingénieurs, de management et d'arts

***Une vigilance particulière à avoir sur les publics en situation de fragilité.***

5 quartiers Prioritaire de la Politique de la Ville

8500 enfants vivent dans des familles sous le seuil de bas revenus

18,3% des demandeurs d'emploi parmi les 18-25 ans

19% des familles sont des familles monoparentales

Ces 50 000 enfants et jeunes, quelles que soient leurs situations, et les établissements qui les accueillent, méritent toute notre attention. C'est l'objet, du Projet Educatif du Territoire Brestois. Depuis 2000, nous avons des acteurs en mouvement, des diagnostics, indicateurs, éléments d'analyse, une expertise, des savoirs faire et des modes de faire.

Nous bénéficions d'un réseau partenarial dense, d'institutions impliquées, d'un portage politique fort, d'une volonté solide d'implication et de participation des parents à l'action éducative, d'une dynamique issue des Projets d'Action territorial d'éducation (P.A.C.T.E)

Et un certain nombre d'opportunités s'offrent à nous : le socle commun de compétences et de culture, la refondation de l'école, la réforme du collège, la refonte de l'Education prioritaire, la participation des habitants inscrite partout, la refonte de la politique de la Ville, entre autres.

**Un but** : Offrir à toutes les familles de Brest de vivre dans une Ville éducatrice ouverte et accueillante.

## **Axe 1**

# **Construire ensemble la citoyenne et le citoyen de demain**

Il y a un enjeu à éduquer les enfants et les jeunes pour favoriser l'exercice démocratique à l'heure où le sens commun est de plus en plus difficile à percevoir au-delà des intérêts particuliers.

L'élaboration d'une visée commune doit donner du sens à la société dans laquelle on vit et rassembler les individus au-delà de ce qui les distingue.

Une valeur telle que le respect de l'autre prend ainsi toute sa place. Aller à la rencontre de l'autre, faire preuve de mobilité (physique, mais aussi intellectuelle), être capable d'écouter un autre que soi sont des compétences qui y sont pleinement liées. Il en est de même de la capacité à se projeter au-delà de ses propres intérêts, à percevoir ce qui nous relie les uns aux autres, à construire en commun, à coopérer. Tout cela constitue des apprentissages qu'il est essentiel d'acquérir pour devenir citoyen.

Pour acquérir une citoyenneté démocratique, il nous faut travailler sur les deux formes de citoyenneté complémentaires : une citoyenneté sociale, qui englobe la relation avec les autres, le respect des personnes, des biens et de l'environnement, entre autres, et une citoyenneté politique où l'importance est accordée au rapport du juste et de l'injuste, qui requiert des attitudes différentes, telles que l'exercice de l'esprit critique, l'analyse du monde actuel, des conditions d'existence.

Il faut donc permettre à l'enfant et au jeune de :

### **1) Comprendre son environnement et cadre de vie (social, culturel, numérique, géographique,...)**

La loi de refondation de l'école a conduit à réaffirmer le concept de socle commun de compétences et de culture, comme base de la réussite scolaire et éducative. L'articulation entre connaissances, savoir-faire et savoir-être illustre bien la volonté de transmission des valeurs de la république et de la citoyenneté, engageant l'ensemble de la communauté éducative. Il convient de se mettre au travail pour construire les projets partagés, mettant en mouvement éducation formelle, non formelle et informelle, en utilisant les processus pédagogiques actifs et l'ensemble des ressources éducatives pour mettre enfants et jeunes en mouvement dans une réflexion et une pratique constructives.



Ce socle commun a pour ambition de les initier à la diversité des expériences et des formes qu'elles prennent : les découvertes scientifiques et techniques, la multiplicité des cultures, les systèmes de pensée, l'art, la déconstruction des stéréotypes concernant les situations de handicap, les représentations par lesquelles les femmes et les hommes tentent de comprendre la condition humaine et le monde dans lequel ils vivent.

Il vise également à développer des capacités d'imagination, de conception, d'action pour produire des objets, des services et des œuvres ainsi que le goût des pratiques artistiques, physiques et sportives. Il permet en outre la formation du jugement et de la sensibilité. Il implique une réflexion sur soi, une ouverture à l'altérité. Enfin, il contribue à la construction de la citoyenneté, en permettant à l'enfant et au jeune d'aborder de façon éclairée les grands débats du monde contemporain.

Mais comprendre son environnement, c'est aussi connaître ses droits, et cela repose sur l'efficacité d'une «chaîne» de professionnels qui ont tous un rôle à jouer :

- dans le cadre des droits sociaux qui peuvent être définis comme l'ensemble des droits dont bénéficie un citoyen dans ses relations avec les autres individus, avec des groupes ou avec les institutions et l'Etat (droits à l'éducation, au travail au logement, à la santé, par exemple).
- dans le cadre des droits fondamentaux (ou libertés fondamentales) qui sont l'ensemble des droits subjectifs primordiaux de l'individu, assurés dans un Etat de droit et une démocratie (droits de l'Homme, libertés publiques, par exemple).

Cependant, ce seul accès aux droits ne permet pas aux enfants et aux jeunes d'acquérir cet ensemble des compétences essentielles pour la réussite scolaire et l'insertion sociale. Elles doivent se développer dans tous les contextes éducatifs. Chacun des acteurs concernés, dans sa spécificité et dans sa temporalité, a le choix des méthodes et des moyens pour y parvenir.

## **2) Etre en accord avec soi (confiance en soi)**

La connaissance et l'estime de soi, la confiance en soi, sont indispensables à l'épanouissement de l'enfant et du jeune, à sa capacité à construire son identité propre, à développer une vie intérieure harmonieuse et riche.

En le respectant en tant que personne dans son environnement et en lui donnant des repères adaptés, l'éducation doit permettre à l'enfant et au jeune de définir ses forces et ses limites et porter un regard encourageant et valorisant sur lui-même.

### **3) Savoir être avec les autres, être bienveillant, savoir coopérer,...**

Les enfants et les jeunes ont un cheminement personnel marqué par une culture propre, un contenu d'activités et de relations multiples. C'est dans le respect des autres et des différences, dans la capacité à savoir exprimer et partager ses émotions de façon non violente que doivent se construire ces relations. C'est à chacun des acteurs éducatifs de leur transmettre les valeurs de respect, de liberté, portées dans la devise de la République, en leur faisant confiance sur le principe du « tous capables », en leur reconnaissant le droit à l'enfance et à la jeunesse, à la découverte, au rêve.

Donner des méthodes et outils qui développent l'autonomie, les capacités d'initiative, l'implication dans le travail en commun, l'entraide et la coopération permettra à chacun d'apprendre à apprendre, seul ou collectivement, de mieux vivre dans l'établissement, de réussir dans ses projets et de se former tout au long de la vie.

*« Le plus urgent aujourd'hui dans le triptyque liberté, égalité, fraternité, c'est la fraternité. La vertu de la fraternité favorise la liberté, parce que si nous reconnaissons les différences d'idées, d'opinions, de comportement d'autrui, à ce moment-là, reconnaissant qu'ils sont de même espèce que nous, nous favorisons la liberté.*

*La fraternité favorise la liberté, elle ne l'institue pas, elle la favorise. Et la fraternité favorise l'égalité, elle nous permet de lutter contre les inégalités, au moins les plus criantes, d'aider ceux qui souffrent le plus de l'inégalité. Donc nous avons dans la fraternité, finalement, le terme clé, la plaque tournante de notre trinité républicaine. » (Edgar Morin)*

### **4) Etre capable d'agir sur, d'être acteur**

« Comprendre son environnement », « être en accord avec soi », « savoir être avec les autres » : ces objectifs du Projet Educatif se déclinent nécessairement dans chaque territoire de notre collectivité, en s'appuyant sur l'ensemble des acteurs dont les premiers concernés sont les parents, les enfants, et les jeunes.

Ils se déclinent en fonction des évolutions des territoires en s'inscrivant dans le temps et les espaces. Une lecture régulière et partagée des réalités locales, des besoins et des envies, favorise l'expérimentation et l'innovation des projets et des actions en s'appuyant sur la participation des enfants et des jeunes.

En effet, le regard que porte la société sur ces derniers est ambivalent. D'un côté, il pointe un individualisme croissant et une forme de désintérêt ou de désenchantement qui conduiraient les jeunes vers moins de militantisme, vers une faible implication dans les espaces d'engagement. D'un autre côté, la jeunesse est décrite comme une génération qui serait plus que jamais en recherche d'engagement et de sens à travers de nouvelles formes moins institutionnelles que pour leurs

aînés.

Le Projet Educatif doit pouvoir favoriser, par des démarches participatives, l'épanouissement et l'émancipation individuelle. Il doit poser la question de la participation et de la place des jeunes au cœur des dynamiques de transformation sociale.

## **Axe 2**

# **Travailler à une ville solidaire, équitable et inclusive pour réduire les inégalités**

Une ville doit être équitable et solidaire, pour attirer et faire vivre toutes sortes de personnes, provenant de tous milieux sociaux. Les écueils à éviter sont tous les phénomènes qui isolent et séparent les couches sociales.

Afin de parvenir à une meilleure équité, il nous faut améliorer l'accessibilité à tout et pour tous, sans distinction d'origine ou de condition, en développant la qualité et la diversité des services offerts à la population. Pour ce faire, le partenariat est l'approche privilégiée pour toutes les interventions. Cette démarche doit être basée sur l'intégration des actions et la participation de tous les acteurs et de la population.

### **1) Combattre les inégalités sociales**

Si l'égalité est au cœur de notre devise républicaine, la réalité des inégalités est au cœur du débat public. A travers son Projet Educatif, la ville s'engage à sensibiliser et informer tous ceux qui sont confrontés à cette question dans leurs pratiques professionnelles, et à mettre en place des outils pour mieux comprendre, analyser sans dramatiser, et agir.

En réponse aux inégalités sociales, aux inégalités femmes-hommes, à toutes les discriminations, aux difficultés d'accès aux droits, il nous appartient : de favoriser la réussite éducative pour tous, de soutenir l'expression et les initiatives des enfants, des jeunes et de leurs parents, afin que chacun puisse se développer dans une cité plus ouverte et accueillante.

### **2) Lutter contre toutes les discriminations**

Les discriminations sont plurielles et illégales. *Article 225-1 du Code pénal.*

Elles constituent une rupture du principe fondamental d'égalité de traitement.

Il faut donc lutter contre les stéréotypes concernant « *l'âge, le sexe, l'origine, la situation de famille, l'orientation sexuelle, les mœurs, les caractéristiques génétiques, l'apparence physique, le handicap, l'état de santé, l'état de grossesse, le patronyme, les opinions politiques, les convictions religieuses, les activités syndicales, l'appartenance vraie ou supposée à une ethnie, une nation, une race* » (*Article 225-1 du Code pénal*) en promouvant les valeurs de respect de l'autre et de cohésion pour mieux vivre en harmonie avec nos différences.

### **3) Promouvoir l'égalité filles garçons**

L'égalité filles-garçons n'est pas encore acquise. Les pratiques sportives et culturelles sont des outils de socialisation et de construction de soi, et donc d'éducation. Elles constituent un enjeu identitaire fort pour les jeunes et leur famille, ainsi qu'un enjeu majeur pour le lien social. Le «choix» des disciplines et les modalités comme les trajectoires de pratique contribuent dès l'enfance à la construction du féminin et du masculin et des rapports sociaux qui y sont liés. Les différences et les discriminations de genre croisent alors la problématique des inégalités socioéconomiques et culturelles.

C'est bien la mission des acteurs éducatifs que de faire réussir chacun et chacune, fille ou garçon. Cette réussite implique que les valeurs humanistes d'égalité et de respect entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons, soient transmises et comprises dès le plus jeune âge. Ces valeurs sont inscrites dans la constitution et dans les textes internationaux ratifiés par la France comme la convention des Nations Unies sur « l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ».

L'affirmation de la mixité, voire de la parité, n'est pas une condition suffisante pour établir une égalité réelle entre filles et garçons et plus tard entre femmes et hommes. Elle doit être accompagnée par une action volontariste de l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire.

### **4) Considérer les situations de fragilité comme prioritaires**

Mettre en œuvre des pratiques innovantes d'intervention auprès des enfants et des jeunes au service de leur réussite éducative devrait contribuer à l'amélioration de la prévention des ruptures, faciliter les passerelles pour une meilleure continuité des parcours, et favoriser la mixité sociale. Elle nécessite une approche coordonnée de tous les acteurs éducatifs dont les familles sur l'ensemble des temps de l'enfant et du jeune, ainsi que sur la durée (de la petite enfance à la jeunesse) dans un travail en commun. Il convient aussi d'en faire aussi un élément de transformation des pratiques professionnelles.

Le Réseau d'Education Prioritaire brestois a évolué à la rentrée 2015 et il convient de mieux en expliquer le sens aux acteurs éducatifs afin d'améliorer la cohérence des actions. En effet, l'éducation prioritaire a pour objectif de corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire par un renforcement de l'action pédagogique et éducative dans les écoles et établissements des territoires qui rencontrent les plus grandes difficultés sociales.

## **Axe 3**

# **Renforcer et faire vivre une communauté éducative**

Il est nécessaire que l'ensemble des acteurs en contact avec l'enfant ou le jeune partage la responsabilité éducatrice aux côtés de l'Ecole et des fédérations d'éducation populaire. Les exigences fortes telles que le respect des autres, doivent être portées par tous les adultes, sur tous les temps et tous les espaces de vie des enfants et des jeunes.

Il est indispensable de poser au sein du débat public la question de l'éducation, au travers des principes démocratiques que l'on veut porter et de la société que l'on souhaite pour demain.

Et c'est au niveau du territoire local que cela peut se construire, notamment dans le Projet Educatif du Territoire. Ainsi nous allons :

### **1) Faire en sorte que chacun se considère comme coéducateur**

La coéducation est une affaire de conviction, d'ouverture, d'espoir, de générosité, de pari sur l'enfance et la jeunesse, mais aussi dans les faits une question d'organisation et de savoir-faire.

Elle suppose ensuite un changement de postures des adultes co-auteurs de l'éducation, qu'ils soient parents, bénévoles, professionnels, élus, etc.

Plutôt qu'à leurs talents pour l'affrontement, elle fait appel à leurs capacités de se rencontrer, de s'installer côte à côte autour d'une table et non pas autour des enfants et des jeunes (lesquels n'ont en général pas besoin d'être « au centre » de l'attention des adultes pour éprouver que ceux-ci sont attentifs à eux).

### **2) Renforcer les liens entre les coéducateurs**

Dans cette configuration chacun peut parler de ce qu'il sait et peut faire, comme de ce qu'il ne sait pas et ne peut pas faire. Tous sont alors en capacité d'envisager ce qui peut être fait ensemble, avec et pour les enfants et les jeunes, par la mise en commun des ressources et des manques en présence.

L'adoption de telles postures est non seulement productrice de respect et de confiance réciproques; elle permet aussi de vérifier que le partage n'appauvrit personne mais que, bien au contraire, il enrichit tout le monde.

Il suscite aussi de la recherche de cohérence, et il est de nature à créer de nouvelles formes de solidarité entre les acteurs du tour de table.

Cette façon de travailler peut être un outil pour renforcer les liens entre les différents quartiers, l'action éducative ne se limitant pas à des territoires restreints. Pour y arriver, il faut aussi réfléchir à ouvrir davantage les lieux existants, à développer les passerelles, à innover et inventer de nouveaux lieux de rencontres, d'interfaces, d'expérimentation et de création.

### **3) Ouvrir le Projet Educatif du Territoire sur l'ensemble du quartier et de la ville, et ne pas rester dans l'entre soi.**

Il est bien sûr indispensable de faire connaître à ceux qui innovent les expériences des autres, il est indispensable que l'innovation soit reconnue, validée et valorisée et il est fondamental qu'elle soit mise à la portée de tous physiquement et intellectuellement. C'est ainsi qu'elle sera une chance pour le système éducatif et pour la démocratie et non un facteur supplémentaire de morcellement et d'affrontements.

Pour y parvenir il faut s'impliquer dans la formation des acteurs éducatifs ; développer des outils de travail en équipe et de partage ; associer les parents aux nouvelles pratiques développées par les différents acteurs ; informer, diffuser et communiquer au plus grand nombre.

Au-delà de notre propre territoire, il faut aussi s'ouvrir aux autres territoires volontaires, dans un esprit de partage et d'échanges de pratiques, pour pouvoir se nourrir les uns les autres des expériences de chacun.

Le Projet Educatif Du Territoire Brestois est porté par :

